

DE LA COMMANDE PUBLIQUE AUX OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

DOMINIQUE CROZAT

UNIVERSITÉ MONTPELLIER 3 - GÉOGRAPHIE CULTURELLE ET SOCIALE, FRE 3027 ART-DEV

*Situer une étude*

Cette étude se propose d'aborder la question de l'insécurité en articulant les dimensions concrète (le fait constaté) et les représentations (son appréhension tant par ses victimes que les témoins voire ses auteurs; ses remédiations lors de la diffusion de l'information) à travers des objets encore mal connus même si leur étude est devenue plus fréquente: les incivilités, incidents ou comportements violents sur la voie publique ne relevant pas ou marginalement de l'infraction pénale. À ce titre, l'insulte est un des objets majeurs de ce type de quête.

La création d'un observatoire local de la tranquillité publique à Montpellier répond à une demande du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) local. Il s'agit de s'intéresser aux différents niveaux de perturbations dans les lieux publics susceptibles de générer un trouble dans la population. Celles-ci sont communément désignées par le terme générique d'insécurité, mais, au moyen d'une approche fine, il est envisagé de distinguer des éléments disparates et de caractériser plusieurs degrés, depuis les incivilités jusqu'aux délits.

Quel peut être l'intérêt du scientifique de s'engager dans une telle démarche?

À un premier niveau, celui de la commande immédiate qui raisonne en termes d'applicabilité; en se positionnant résolument en décalage des approches usuelles qui l'envisagent par la sécurité, cela doit permettre d'adapter avec plus de précision les réponses à ces perturbations: on vise à cerner la fluidité des usages et pratiques plus que l'idéal social de normes légales ou réglementaires.

Aussi, à un second niveau, celui d'une réflexion sur les usages de l'espace public, il s'agit donc de dégager une analyse des modes de production des normes urbaines et d'adaptation des nouveaux moyens techniques au gouvernement des conduites. Aussi, ce projet possède deux caractéristiques fortes: sa capacité opérationnelle, volonté d'applicabilité, et son interdisciplinarité. Cela induit en effet d'une part la prise en compte de cette dimension par des spécialistes de l'interaction verbale, de l'effet de lieu, de la médiatisation de ces incidents, etc. avec un partage autant qu'une confrontation des méthodes.

Mais apparaît alors, d'autre part, un troisième niveau: celui de l'analyse des processus complexes de construction du réel. De fait, l'interaction fonctionne dans trois ou quatre registres successifs eux-mêmes multiples voire proliférants qui mettent en valeur que parler de sociétés complexes n'a pas grande valeur heuristique car priment d'abord la prise en compte de cette complexité des regards et restitutions ainsi que, surtout, la complexification des exigences; cette complexification réfère en fait au niveau de précision accrue demandée depuis quelques décennies à l'analyse comme à l'action:

- l'espace public et l'acte envisagé avec la diversité des réactions des personnes impliquées: la prise en compte de la dimension émotionnelle dans la construction des espaces devient prioritaire.

- la diversité des représentations sociales de cet acte: du rapport des agents de la sécurité publique aux réactions des techniciens du Centre de Sécurité Urbaine (qui pilotent les caméras de vidéosurveillance de la ville); du quotidien local aux récits des témoins, ceux des proches des témoins, des simples citoyens absents des lieux – les plus nombreux et ceux qui sont l'opinion publique et pour qui l'on fait cette opinion publique; des acteurs publics qui vont remettre en scène cet événement, l'instrumentaliser ou tenter de l'objectiver afin de le replacer à ses dimensions effectives; des missions forcément en partie contradictoires du policier municipal, du médiateur, du principal de collègue... et de leur intérêt personnel plus ou moins soutenu pour les lieux de cette action.
- la diversité des approches disciplinaires voire sous-disciplinaires dont les méthodes, les problématiques tout autant que l'expérience de chaque chercheur multiplient les regards.
- le retour en direction des acteurs de terrain amenés à construire une démarche opérationnelle adaptée: comment cette information va-t-elle être filtrée par divers dispositifs tant cognitifs que ressortant d'un capital social différent (même en s'en tenant surtout aux différentes cultures professionnelles) voire tout simplement de considérations pratiques de mise en œuvre d'une mission de service public, nécessairement réductrices (règlements et moyens disponibles)?

Bref, derrière une banale<sup>1</sup> insulte à la sortie d'un collège ou la réaction à la demande d'enlever une paire de pieds posés sur une banquette du tramway se profilent des univers de sens multiples et entrecroisés qui posent autant la question de la définition-qualification de l'acte que celle de l'interprétation de la réponse à cet acte et donc l'efficacité de cette dernière.

Dans le texte qui suit, pour échapper au vertige que donne cette prolifération, on peut essayer de l'étalonner dans un premier temps par rapport aux différentes productions scientifiques. Dans un second temps, cela débouche sur la confrontation aux réponses sociales attendues ou possibles. Si ce programme était plus avancé, il deviendrait possible de proposer de l'envisager aussi à l'aune des stratégies possibles et celles proposées. De fait, dans l'état actuel de la recherche développée ici, celles-ci restent encore fragmentaires, et il serait malhonnête de tenter dès aujourd'hui une approche partielle sur un sujet aussi délicat. On se contentera donc d'en tracer les cadres sans prendre le risque de prêter flanc à de vives critiques parfaitement justifiées.

Car un quatrième niveau de l'intérêt du scientifique à s'engager dans une telle démarche apparaît alors; moins clairement explicité, il reste pourtant une dimension obsédante et une des principales motivations de la rencontre: l'arrière-plan du débat idéologique fort qui traverse nos sociétés depuis une vingtaine d'années et connaît même une amplification récente dont on doit espérer qu'elle exprime un paroxysme qui sera suivi bientôt d'un reflux; dans ce contexte plutôt catégorique qui fausse les jugements (l'insulte n'est pas seulement sur la voie publique mais se substitue également au débat comme le montre le document 1), impliqués dans le projet entre faucons et agneaux, nous, acteurs du CLSPD comme universitaires, revendiquons une approche pragmatique et une modestie salutaire. Nous avons à proposer des idées qui permettent de sortir des impasses où les approches exclusivement idéologiques ont enfermé nos sociétés (échec patent des politiques sécuritaires devenues un des principaux outils de renforcement de l'incivilité) sans croire pour autant qu'un laisser-faire généreux pourrait créer les conditions d'un apaisement alors que l'attisement de ces tensions tient à d'autres causes (sociales, économiques et politiques).

---

1 De fait, une insulte sur la voie publique n'est jamais banale ni dérisoire: dans ce contexte spatial très spécifique de l'espace public, quelque que soit son motif, elle a pour fonction d'exclure, de mettre au ban du groupe social qu'elle l'exprime explicitement («casse-toi pauvre con!») ou pas («espèce de con!» qui disqualifie socialement l'insulté). L'insulte signale un dysfonctionnement dans un espace dont la fonction première est la régulation des relations et donc l'échec momentané ou plus durable de cette régulation.

### ***Positionnements scientifiques***

Nous abordons la catégorie de l'insulte dans une mise en contexte centrée autour d'effets de lieux (en l'occurrence l'espace public) et qui s'efforce de lui donner une dimension pragmatique ou opérationnelle. Cette place centrale du contexte est centrale dans l'approche de la plupart d'entre nous.

Ce projet articule plusieurs questionnements majeurs et extrêmement sensibles au cœur des processus de construction des sociétés : que devient la vieille notion d'ordre public ? Qu'entend-on par incivilités et insécurités ? L'inadaptation des réponses qu'on peut leur apporter répond-elle à l'évolution de ces notions ou traduit-elle une mutation des modalités du contrôle social de proximité ? À ces échelles, qu'entend-on par l'idée de « justice sociale » ? Quelle contextualisation possible de l'altérité se dessine à travers les pratiques discursives de l'espace public ? Comment représenter cette *in-tranquillité* : la carte est-elle vraiment un outil de pacification ou productrice des mutations tant de l'insécurité que du contrôle social ? Il s'agit donc bien d'une réflexion sur les modes de production des normes urbaines et d'adaptation du gouvernement des conduites.

### ***Ordre et désordre public***

Que devient la notion d'ordre public ? On se contentera de poser quelques jalons puisqu'ensuite celle-ci sera abordée dans le texte de Guilhem Dezeuze.

Cette interrogation n'est pas vaine puisqu'avec la police administrative, il s'agit là des piliers du droit public. Relevons cependant qu'une espèce de « pudeur » tient éloignés les termes même d'ordre et de police du grand public, si ce n'est pour leurs effets d'annonce politicienne ou d'émotion lors des faits divers journalistiques. Des notions nouvelles, plus sociologiques, se sont imposées que l'on retrouve dans les concepts d'« action publique », de « politiques publiques », confrontés à d'autres encore plus imprécis telles « gouvernance » ou « violences urbaines », sans apporter une pensée très poussée de ces questions d'ordre.

Derrière la notion d'ordre public général, elles dissimulent tout en la laissant subsister mais sans vraiment l'affirmer, la perpétuation de l'ancien « triangle municipal » : sécurité-tranquillité-salubrité. Les lieux urbains restent donc l'enjeu d'une définition de l'ordre public sur deux modes complémentaires :

- a. un ordre public général autour du triangle municipal où la tranquillité de la voie publique se conjugue avec la sécurité et l'hygiène (non-divagation d'animaux, question des ordures). Sa pérennité semble assurée car chaque époque suscite des développements qui concourent à renouveler cette ancienne tripartition : ainsi la récente notion de développement durable se révèle fortement liée aux logiques hygiénistes (Da Cunha et al. 2005 ; Fabre 2007). Sous cet angle, la référence aux « violences urbaines » relèverait de cette logique, comme d'autres notions telles que la mixité sociale (Porte, 2008). De même l'instrumentalisation du risque répond à des perspectives nouvelles mais sur des fondements déjà anciens (Beck 2001 ; Fleuret 2003).
- b. Un ordre public spécial, par exemple l'ordre public esthétique sous-tendu par des notions qui ressortent du projet urbain. La notion anglo-saxonne de « policing » que l'on traduit imparfaitement en français par « maintien de l'ordre », ressort plus de cette logique qui sous-tend l'idée d'une harmonie sociale en travail.

Mais, depuis un siècle, la distinction entre les deux peut parfois apparaître confuse à travers certaines évolutions : dès Howard ou Simmel (Chambers 2002 ; Saunier 2004), la peur de la ville est une constante sans cesse réactualisée (Berque et al. 2006). Surtout avec l'assomption des logiques fonctionnalistes de l'urbanisme, ou, plus récemment, l'irruption de notions telles que le

développement durable, différents niveaux de sécurité (Beck 2001) ou de confort sont placés au cœur du projet urbain.

À la suite des évolutions nord-américaines puis européennes, on peut ainsi noter des tendances à la coproduction sécuritaire ; par exemple, le *community policing* (qui n'est pas exactement la police de proximité) paraît bien répondre à cette préoccupation de l'intranquillité et des incivilités urbaines ; de fait, elle se révèle être une demi-réponse au moyen d'une fausse proximité qui peine à masquer d'une part un désengagement de l'État, d'autre part une marchandisation de ce créneau, donnant au final une fausse responsabilisation du local abandonné à lui-même et ses fantômes.

Questionner la dimension spatiale du traitement de l'incivilité prend alors deux formes : la coproduction sécuritaire et la normalisation informatique de l'espace via les SIG et la cartographie qui définissent les « quartiers » (euphémisme pour des cités HLM) comme des « hot spots » (Joly 2005 ; Cuntly et al. 2007) ; cette invention de « hauts-lieux » de la stigmatisation permet de justifier la production discursive et la construction socio-économique de marginalisations que Catherine Sélیمانovski ici même travaille plus particulièrement. Dans cette logique très foucauldienne, l'intranquillité devenant synonyme d'insécurité n'est plus désordre ; c'est l'établissement d'un autre ordre. Dans ce cadre, il convient aussi d'interroger les pratiques professionnelles des professionnels de la sécurité (policiers, gendarmes mais aussi vigiles, médiateurs, travailleurs sociaux impliqués) comme celles de multiples autres acteurs de la construction du social (politiques, enseignants) pour démonter les mécanismes et comprendre les logiques et contradictions à l'œuvre, et aller au-delà des représentations.

### *Insécurité, incivilités*

Cela amène à interroger le sens à donner aux notions d'insécurité et d'incivilité. Cette question s'insère dans un contexte où, à tort ou à raison, souvent en exagérant son impact, le traitement médiatique de la question de la sécurité et l'insécurité joue le rôle de débat public. La dimension radicalement différente, mais générant des oppositions très tranchées des représentations mises en œuvre, débouche sur une approche de la question qui va donc insister sur la dimension médiatique de la réponse politique à apporter à cette demande sociale. Car l'enjeu est d'abord politique et a pour objet la définition du référentiel de représentations destinées à justifier, légitimer ou disqualifier les politiques publiques de sécurité. Ce débat repose sur trois conceptions de l'insécurité (Macé 2002 : 33) :

- la représentation républicaine d'une société intégrée la voit comme problème de maintien de l'ordre social ; cela impose de s'attaquer aux déviants. Le « traitement » à apporter relève donc d'une thérapie sociale dans laquelle l'individu est réputé capable de s'amender dans la plupart des cas si des traitements appropriés lui sont appliqués. Le débat sur les politiques de sécurité tournera donc autour de l'efficacité de ces mesures.
- la représentation ultralibérale d'une société ségrégationniste identifie des groupes « à risque » constituant une menace pour les relations sociales par leurs « valeurs » qui les amènent à des actes d'insécurité qui sont donc expression d'une différence culturelle fondamentalement dangereuse et ainsi identifie des groupes à mettre à l'écart.
- les représentations marxiste mais aussi constructiviste intègrent l'insécurité dans les relations sociales comme la réponse des dominés à des rapports sociaux asymétriques violents à leur égard ; cette mise en système des conflits sociaux (exclusions économique, scolaire, spatiale et symbolique) fait de l'insécurité une coproduction de l'ensemble de la société.

Les institutions (police, justice, école, etc.) sont donc successivement envisagées comme des outils de régulation sociale (conception républicaine), de ségrégation de populations dite « à risque » (conception ultralibérale) ou de production des actes d'insécurité (conception marxiste).

Le débat actuel autour de ces questions s'insère aussi dans une rupture historique. L'évolution de la notion de *sécurité* lui fait prendre à la fin du XX<sup>e</sup> siècle une importance nouvelle. Jusqu'alors constamment reliée à la délinquance, l'insécurité était pensée en termes pénaux et visait une logique de progrès social. Ces situations anormales étaient donc envisagées comme transitoires, des résidus susceptibles d'être peu à peu éradiqués par la rééducation, malgré, pour les cas les plus extrêmes, en particulier la récidive, la tentation récurrente de l'eugénisme (Robert 2002).

À partir de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la délinquance est appréhendée en termes de sécurité. Cela concentre l'attention sur les politiques menées en ce sens et, en conséquence, les délits aux biens et aux personnes, plus facilement identifiables par des actions publiques, une production statistique normalisable, etc. C'est la promesse d'une totalisation effective de la régulation sociale. Mais cela débouche sur une insatisfaction permanente puisque cette attente ne concerne plus les délits réprimés et la seule délinquance (Grémy 1996) mais une sécurité assurée et, partant, la réponse à un sentiment d'insécurité, une in-tranquillité.

Cela ouvre sur les études de victimisation (Roché 1993) et propulse au cœur de la réflexion la notion d'incivilité (Roché 1993, 1996). Cette dimension nouvelle déborde donc largement du domaine du droit pour investir celui des régulations territoriales à un moment où cette notion et les idées associées autour du champ de la socialisation sont elles-mêmes questionnées (Sennett 1990, 2003 ; Ascher 1995) : l'insécurité fait partie des plaies qui s'opposent au bien-être que la ville doit susciter (Fleuret 2003) sous peine d'être remise en cause en tant que lieu majeur de production de l'urbanité.

Pour faire simple, c'est le contrat social lui-même qui est remis en cause, tandis que sont pointés des comportements déviants liés au style de vie (Zauberman et al. 2000), sous-entendant souvent l'idée d'une différenciation culturelle entre groupes sociaux, dont certains seraient à l'origine de ces perturbations. Cette culturisation de l'insécurité a fait le lit de beaucoup d'extrémismes politiques (Sennett 2003) et suscité des tâtonnements politiques sécuritaires sans grande efficacité. Le plus souvent, cette sécurité est envisagée comme un risque de masse, qu'il faut gérer, c'est-à-dire réguler dans une approche où la notion de coût (politique, économique) est centrale. La forte demande sécuritaire est intégrée dans la catégorie plus large des risques soumis à une survalorisation (Beck 2001) et qui s'exprime par la *moral panic* (Pain 2008 ; Suarez 2010) traduisant des tensions sociales croissantes couplées à un désir obsessionnel de sécurité et de risque sous contrôle (Raynaud 2003 ; Pain 2008).

La recherche française a également tardé à proposer des analyses qui prennent en compte le phénomène dans sa spécificité ; on insiste alors (Lagrange 1995 ; Roché 1996 ; Duprez 1996 : 67) sur la dimension sociale. Le lien avec la délinquance devient secondaire et le rapport entre victimisation antérieure et sentiment d'insécurité (anticipation du risque) est mis en valeur avec aussi la forte incidence de l'état des relations sociales et du lieu de naissance. Dans la littérature anglo-saxonne, la prise en compte de l'environnement social et culturel (Herbert 1997 ; Fyfe 1992, 1998 ; Oyebanji 2004) débouche sur une mise en contexte, parfois évoquée comme écologie socio-spatiale (Helsley et Strange 1999 ; George 2006 ; Law et Ceccato 2005 ; Thrift 1999, 2007).

### ***Dire les Autres***

Cette entrée par l'écologie socio-spatiale amène logiquement à une approche de ces évolutions par la mise en contexte des pratiques discursives.

Cette dimension interroge ainsi tout d'abord la valeur juridique et la subjectivité de la violence verbale (Moïse et al., 2008). Les actes de langage qui relèvent du pénal sont assez nombreux – injure, diffamation, dénonciation calomnieuse, ou outrage – mais posent aujourd'hui de nombreux problèmes d'interprétation aux magistrats qui en appellent aux spécialistes des sciences du langage (Lagorgette 2009). Si la définition en droit des outrages et des outragés par exemple semble

répondre à des critères objectifs (Gaudin 2009), la perception des actes violents (qu'est-ce qui fait insulte ou pas?) s'appuie sur des effets pragmatiques subtils, prosodie, lexique, intonation, contexte d'énonciation, intention, etc. En témoigne aujourd'hui, l'action d'usagers réunis en association qui pousse à supprimer le délit d'outrage dont on juge l'utilisation, abusive dans l'espace public.

Par ailleurs, dans le cadre évoqué à l'instant, on peut parler d'un système discursif. Il semble donc nécessaire pour répertorier les actes de langage violents dans l'espace public d'en décrire les phénomènes contextualisés et subjectifs, et de les resituer dans les nécessaires rituels de politesse pour tenter de voir comment l'on peut mesurer l'intentionnalité dans la parole (Moïse 2008), de leur donner également toute leur dimension locale.

Cela complète des analyses de la construction discursive d'un processus de marginalisation identitaire (Chignier-Riboullon 2000) tandis que d'autres (Kokoreff 2001; 2002) posent à l'origine de ce sentiment d'insécurité, la question de la visibilité de groupes bien identifiés par cette désignation dans des lieux spécifiques: l'effet de lieu devient prépondérant (Pato 2006a et b; Sélimanovski 2008). C'est un des points forts de notre approche puisque, outre cette dernière, Catherine Delavergne en développe différentes facettes.

Le point de rencontre du phénomène de pauvreté et de celui des violences urbaines se situe alors dans la problématique de la stigmatisation et du repli. Il serait inexact de dire que la pauvreté génère les violences, pourtant on observe une progression conjointe des deux phénomènes. Par ailleurs, les personnes en situation de pauvreté et / ou les habitants des grands ensembles d'habitat collectif sont plus fréquemment confrontés à la violence que les autres catégories de population. Les jeunes précocement exclus du système scolaire, habitant un quartier de banlieue disqualifié, sont souvent auteurs et victimes de violences. Le dénominateur commun de leur vécu est à rechercher dans les interactions qui se développent entre le regard hostile que la société porte sur eux et le développement d'une identité territoriale, façonnée en retour par des mécanismes défensifs (Sennett 2003).

Ces formes d'insécurité restent mal connues car, de fait, le lien avec la délinquance, mieux identifiée et objet de standardisation statistique produisant des données instrumentables, n'est pas central pour les chercheurs. Les corpus relevant les incivilités restent fragmentaires, parfois orientés (Roché 1996) et difficiles à rapprocher. Les chercheurs américains ont pourtant mis en valeur (Wilson et Kelling 1982; Skogan 1990) le lien entre signes de dégradation (vitres cassées et autres vandalismes), de désordre social (ivresse, bandes, harcèlement, trafics...) et accroissement du sentiment d'insécurité, traduit par le processus de fuite du quartier, puis de hausse de la délinquance. Parfois même, l'instrumentalisation de ce processus dans le cadre d'une opération de requalification (doc. 1) urbaine est volontaire (Croizat 2005).

# Copendeguy : J-25

## C'est - presque - fini !

**A** J-25 de notre genèse en ce premier jeudi de 2008, tout est fin prêt pour la dernière phase de déconstruction de Copendeguy : celle de l'implosion des plus hautes barres, de 18 étages.

Les autres, rongées par la rogneuse ont été réduites à l'état de gravats, laissés sur place pour constituer une sorte de matériel amortisseur lors de la chute finale.

Une démolition de 402 logements, qui furent autrefois un vrai bonheur pour de nombreux locataires. Beaucoup de pleurs-noirs, déchirés par l'arrachement à leur terre natale en 1962 et qui s'y retrouvaient nombreux, presque entre soi.

Courageux, entrepreneurs, énergiques et gaîs, malgré des pièces encore sèches, ils ont, dans leur grande majorité réussi leur nouveau départ dans la vie, et quitte peu à peu les

grands appartements flamboyants neufs et mieux équipés que tout ce que l'on pouvait alors espérer louer dans Béziers, et d'où, tout en haut, apercevant le mer de leur terrasse, il rêvaient encore à cette terre de civilisation qu'ils avaient façonnée, à l'instar des Romains durant cinq siècles, à leur image...

Une montagne qu'une exposition, le jour J, au Parc Expo amablement prêtée par la CCI pour aérer l'excès temporaire du voisinage, 3 000 personnes au total, évoquera pour les plus anciens.

### L'irréparable, atteint depuis longtemps

Des logements, il faut bien le dire, considérablement dégradés, opiniâtement vandaloisés, et rendus invivables après eux.

Des barres livrées aux pillards, aux agresseurs de tous poils, où la vie en société s'était transformée en cauchemar pour ceux qui y étaient restés attachés et qui y vivaient encore. Si l'on peut appeler cela vivre, supporter l'insupportable, il fallait en finir.

Jusqu'au bout, il y a quelques mois encore, avant que ne commence le processus de déconstruction, Copendeguy aura renvoyé l'image de bordes d'un autre âge effarées au pillage... S'y seront engouffrés en pure perte, les millions de restaurations impossibles et des réparations inutiles.

L'irréparable, c'est le cas de le dire, ayant été atteint depuis longtemps, Copendeguy devait être détruit. C'est fait... ou presque !

*Doc. 1 Quand la requalification urbaine devient celle de ses habitants, transformés en nouveaux barbares : l'éditorial du bulletin municipal de janvier 2008 à Béziers (34) à l'occasion de la destruction de près de 500 logements sociaux dans le quartier de la Devèze.*

Enfin, on retrouve les questions très débattues autour du thème de la mixité sociale, ses manipulations et ses ambiguïtés, la culpabilisation qu'elle véhicule (Bui Trong 1993 et 2000 ; Porte, 2008 : 69 et sq).

### **Quelles réponses sociales ? Comment mettre en œuvre une politique ?**

Le caractère opérationnel de notre programme nous amène à questionner les réponses sociales proposées.

#### ***Inadaptation des réponses et contrôle social de proximité***

Un peu partout dans les pays développés, la réponse à cette crainte d'une insécurisation croissante qui combine sans les distinguer signes de désordre social, réelle délinquance et leur médiatisation est souvent la même : la recherche d'un contrôle social de proximité s'insère dans un contexte où les politiques de sécurité ciblent les infractions d'ordre public (contrôle de l'immigration, de la drogue et du terrorisme), insistent sur leur capacité réactive et, du coup, négligent la sécurité des personnes et des biens (Robert 2002:46), petits délits et incivilités sont traités comme les atteintes graves à la sécurité mais aussi, en général, négligées : on se désintéresse de la sécurité de proximité, plus généralement du local, la laissant au marché. Cela a suscité la création de bulles (centres commerciaux, stades...), difficiles à étendre à des espaces plus vastes (réseaux de transport) pour des raisons de coût. Les particuliers sont renvoyés à l'auto-sécurisation technique et l'assurance, renforçant le sentiment d'abandon.

Dans l'Europe occidentale des années 1990, la prise de conscience des effets ravageurs de cette évolution amène dans les discours politiques un retour en grâce épisodique de la surveillance préventive de l'espace public (police de proximité, *community policing*). Mais cette inflexion est

investie avec réticence et sans recherche effective de méthodes et savoir-faire nouveaux par les agents qui se sentent dévalorisés de tenir un rôle qu'on a abandonné à un sous-prolétariat privatisé d'agents de sécurité ou vigiles. Sommée de produire des résultats immédiats et politiquement profitables, cette réorientation est donc restée épisodique, aggravant le sentiment de confusion et d'impuissance ressenti par les usagers.

Cet « échec » a servi également à justifier le retour d'un traitement sécuritaire de l'ensemble des problèmes de l'espace public. « Le travail social de rue centré sur le délinquant potentiel a été refoulé au second plan au profit soit de stratégies purement défensives – prévention « situationnelle », création de « bulles de sécurité » – soit d'une prévention sociale faiblement spécifique. Du coup, la prévention risque bien de se réduire pour l'essentiel à une surveillance dont les insuffisances alimentent et la controverse sur la révision du régime pénal des mineurs et les réactions de désarroi comme les arrêtés imposant un couvre-feu aux mineurs. » (Robert 2002 : 51).

Aussi, le développement du discours sécuritaire finit par absorber toutes les situations et rendre vaines les tentatives alternatives : prévention, médiations judiciaires, sanctions intermédiaires qui perdent toute substance et, accusés d'inefficacité dans un contexte où, sous l'influence de sa privatisation, la lecture en termes de coûts économiques de la surveillance de proximité est devenue la règle, l'essentiel de leurs moyens.

### ***Justice sociale***

La question sociale fait également appel aux mêmes ressorts que ceux qui expriment et entretiennent la peur de la ville ; son importance va longtemps occulter d'autres enjeux. On a pu ainsi considérer que l'aménagement du territoire et la recherche de la justice spatiale étaient strictement équivalents (Lipietz 1999). La notion de justice spatiale devient alors un élément central du débat, questionnée essentiellement à partir des inégalités socio-économiques abordées le plus souvent dans leur dimension collective (communisme, communautarismes) ou sinon individualistes (Rawls 1971), rarement sous l'angle de la dignité des populations (Sennett 2003).

Abandonnant une approche exclusivement socio-économique et idéologiquement connotée, l'élargissement de la perspective (Young 1990 ; Harvey 1996 ; Sennett 2003) amène à présenter la justice sociale comme la reconnaissance et l'acceptation de l'altérité, à prôner une politique territoriale attentive aux droits des individus et des groupes (affinitaires et pas communautaires) et à poser une définition procédurale et non plus structurelle de la justice (Harvey 1992) qui appelle une nouvelle *praxis* de l'action urbaine (Soja 2001) afin d'articuler dans celle-ci les logiques de gestion à différentes évolutions considérées comme facteurs d'éclatement de la cohérence urbaine : outre les aspects économiques et idéologiques déjà évoqués on y intègre la revendication omniprésente de la liberté individuelle, les segmentations identitaires, la moindre volonté éducative, l'incapacité à penser dignité et respect de l'Autre, une volonté de distinction sociale exacerbée...).

Cette reproblématisation de la question sociale trouve en miroir la mutation de la conflictualité : l'espace public est le théâtre d'une violence propre à une époque où les idéaux d'émancipation ne sont plus d'actualité : « descendre dans la rue » acquiert, dès lors, un tout autre sens que jadis pour les dominés » (Granier, 2007). Il est donc logique que les formes de cette expression changent : de la manifestation aux émeutes urbaines, de la turbulence à l'intranquillité, générant de nouvelles classes dangereuses, plus souvent construites sur l'appartenance culturelle (*i.e.* ethnique en général) que la situation sociale pour masquer les enjeux que pose celle-ci.

Aujourd'hui, devant l'émergence de nouvelles catégories de populations impliquées dans ce débat (*jeunes visibles*, riverains...) et l'évolution des sociétés, de plus en plus sensibles à la notion de risque, l'action publique cherche à s'adapter (Da Cunha et al. 2005). Cela débouche sur l'iconisation du risque pour représenter le bien-être. Dans la logique d'une utopie en cours de réalisation (Heurgon 2006 ; Crozat 2007), se développe l'idée d'une perfection du dessin et d'une totalisation du monde

présenté (Davis 1991 : 244). La question de la représentation de ces phénomènes apparaît, là encore, comme centrale.

### **Stratégies**

S'il n'est pas question de développer pour l'instant autour de réalisations encore fragmentaires, on peut cependant essayer de cerner rapidement les grandes lignes d'action du programme présenté. Afin d'essayer de prendre en compte l'extrême diversité des entrées, quatre objectifs sont donc poursuivis :

1. la mise à disposition des collectivités territoriales, en l'occurrence la police municipale, mais aussi divers acteurs impliqués à des titres divers dans la gestion de la cité (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, CLSPD), d'un outil de travail efficace sur des thématiques particulièrement sensibles dans la société contemporaine.
2. À un second niveau, plus immédiat, il s'agit de cerner avec une précision accrue les incivilités sur la voie publique. Cette réflexion autour des réponses apportées à ces incivilités représente la principale dimension du travail engagé.
3. Les logiques de production de la norme urbaine.
4. L'implication citoyenne du chercheur, avec les outils qui sont les siens, dans un débat brûlant.

Pour tenter de commencer à y répondre, trois axes de travail, présentés plus en détail dans d'autres textes, sont envisagés qui ressortent pour l'instant plutôt du second de ces objectifs :

1- La géolocalisation à partir des nombreux et copieux corpus rassemblés par divers services (surtout la police municipale) a suscité la production et le traitement de données adéquates ainsi que leur mise en œuvre croisée avec le SIG (Système d'Information Géographique) de la ville de Montpellier. Doublée d'une formation des agents municipaux chargés de la mise en œuvre de cette cartographie, il s'agit d'essayer de garder le monopole de la production d'images des incivilités, dans le contexte d'une société où l'accès facile aux données comme à des logiciels de cartographie simples à utiliser peut permettre à beaucoup d'individus de s'emparer d'un dispositif de discours très efficace. Cette dimension du discours injurieux (plutôt que de l'injure) est un enjeu fort : si la Municipalité de Montpellier n'a pas les pratiques de celle de Béziers (doc.1), d'autres groupes peuvent vouloir exploiter ces formes de stigmatisation.

À un second niveau, la géolocalisation et l'utilisation d'outils techniques relativement sophistiqués (SIG) posent aussi la question de la capacité d'accès et du contrôle de cette production par les populations concernées (D'Alessandro-Scarpari *et al.* 2008).

2- L'élaboration de définitions communes des incivilités à défaut d'une véritable typologie commune (difficile) définissant les incivilités afin de normaliser les données recueillies par chacun des organismes partenaires puisque, pour l'essentiel, travailler sur l'infra-pénal amène à aborder des objets juridiquement et socialement mal définis. Cet axe de travail est engagé de manière encore fragmentaire mais devient progressivement central ; la question de la qualification des incidents est en effet au cœur du processus de production de la norme urbaine et, en amont, des modes de construction du sentiment d'insécurité.

3- Les préconisations d'adaptations en matière d'aménagement urbain et d'organisation des services restent pour l'instant en attente. Par contre, en lien avec les éléments précédents, un important travail a été mis en place autour des questions d'appréhension de ces problèmes dans le cadre de réunions de quartiers et d'acteurs territoriaux qui fonctionnent comme des groupes de paroles. L'effort a surtout porté sur l'adaptation des modalités de réactions à ces incivilités, en particulier à travers la production d'outils d'analyse simples à destination des acteurs des services publics. Les développements en cours envisagent un ciblage plus précis des populations concernées (victimes, auteurs, acteurs publics impliqués) ; les études des modalités de construction des incivilités dans un contexte d'interaction sont aujourd'hui le principal champ de travail dans des cadres bien définis (l'entrée de deux collèges, la place de la gare).

Plus avancé, le travail en cours autour des modes de fonctionnement des techniciens du Centre de Surveillance Urbaine (gestion des caméras de surveillance urbaine) en interaction avec les services

d'intervention participe de cette logique tout autant que de ce qui précède, bien que la question de l'insulte ne se pose pas puisque les caméras de vidéosurveillance transmettent des images muettes<sup>2</sup>.

### **Conclure**

Au final et en guise de conclusions provisoire, ces développements en cours s'intègrent dans des objectifs de recherche plus généraux d'une recherche citoyenne qu'on peut ramener à quelques grandes questions qui dépassent largement la seule insulte pour aborder la dimension de l'urbanité et de sa redéfinition permanente.

- Proportionner risque et action préventive. Quelle proportionnalité établir entre les menaces qu'encourent l'ordre public et l'activité préventive de la police?
- L'effet de lieu comme forme d'identité. Comment les imaginaires spatialement et socialement contextualisés participent à l'assignation des identités dans le contexte d'une mise en spectacle d'un lieu « à risque » ou, à l'inverse, sûr ou sécurisé, au point de devenir un « free risk environment » (Spring 2004) : la diversité des catégories d'acteurs impliqués dans la gestion de cette dimension, les riverains (posant aussi en arrière-plan la question des stratégies d'évitement, résidentielles, scolaires ou circulatoires), les « jeunes visibles » (Pato e Silva 2006-b) démontent l'idée courante d'une dilution de l'espace public.
- Le gouvernement des conduites dans des sociétés fondamentalement libérales ; comment concilier demande sociale forte d'une sécurisation totale des espaces, d'un ordre spatial urbain avec une aspiration sincère à la démocratie et à la liberté de circulation ? Mais la question de fond est bien celle de savoir qui contrôle la ville (Valenzuela 2010).
- La performativité de la violence. Comment travailler en même temps l'image de la tranquillité et la tranquillité elle-même quand la simple allusion au lieu souligne l'aspect performatif de la violence ? Comment également la construction émotionnelle des espaces finit-elle par leur donner réalité ? Mais c'est la notion même de contexte qui est remise en cause par ces discours sécuritaires (Spring 2004).
- La performativité et les ambiguïtés sociales de la cartographie. À travers la définition des données et des sectorisations envisagées, comment éviter les effets inductifs de la production cartographique issue de la géolocalisation ? Comment qualifier l'information disponible ? Comment éviter de rester sur la double métaphore de l'invariance de données chosifiées pour en faire des éléments provisoires en attente d'une conversion en une forme supérieure de connaissance ? Les mêmes questions se posent à travers toutes les formes de représentations et leur construction (Mondada 2000) : les récits multiples des habitants ou des employés des services publics, le positionnement et l'utilisation des caméras de vidéosurveillance procèdent ainsi de la construction de discours précis et permanents sur la ville.

Il restera à poser aussi la question des temporalités de la ville : si toutes nos études en cours s'en préoccupent, en particulier à travers un travail sur le bruit (Louvet 2010), cette question demeure pendante. Mais c'est une autre histoire qui fera l'objet de développements ultérieurs...

---

2 Ce que regrettent régulièrement les employés du service comme les forces de l'ordre. Bien que d'un coût élevé, des solutions techniques existent déjà, mises en œuvre dans certains lieux bien circonscrits. On peut donc s'attendre à une généralisation progressive du passage au sonore qu'il importe d'anticiper.

**BIBLIOGRAPHIE**

- ASCHER F., (1995). *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris : O. Jacob.
- BECK U., (2001 [1986]). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris : Aubier.
- BERQUE A., BONNIN P. et GHORRA-GOBIN C., (2006). *La ville insoutenable*, Paris : Belin, coll. Mappemonde.
- BUI TRONG L., (1993). «Échelle d'évaluation de l'insécurité dans les quartiers sensibles», *Les cahiers de la sécurité intérieure*, n° 14, août-octobre.
- BUI TRONG L., (2000). *Violences urbaines des vérités qui dérangent*, Paris : Bayard.
- CHAMBERS S., (2002). «The garden and the city. Dispositifs architecturaux et progrès social dans le modèle urbain d'Ebenezer Howard», in Baty-Tornikian (dir.), *Les cités-jardins. Genèse et actualité d'une utopie*, Paris : Les Cahiers de l'IPRAUS, n° 2 : 13-26.
- CHIGNIER-RIBOULON F., (2000). «La banlieue, entre culture populaire de l'honneur et sentiment de marginalisation», *Géographies et culture*, n° 33 : 71-88.
- CROZAT D., (2005). «Vida y muerte de un icón: Pedreira dos Húngaros (Oeiras-Lisboa, Portugal), In Gutiérrez, O. (coord.) *La ciudad y el miedo*, VII<sup>e</sup> coloquio de Geografía Urbana, Barcelona, sept. (2004). Girona (Esp.), Universitat de Girona : Servei de Publicacions : 47-68.
- CROZAT D., (2007). «Thirdspace, espaces potentiels et hyper réel : nouvelles modalités de la fuite dans l'imaginaire», In Viala L., Villepontoux S. (dir.), *Imaginaire, territoires, sociétés. Contributions à un déploiement transdisciplinaire de la géographie sociale*, Montpellier : Publications de l'Université Paul Valéry Montpellier 3 : 97-112.
- CUNTY C., FUSSY F. et PEREZ P., (2007). «Géocriminologie, quand la cartographie permet aux géographes d'investir la criminologie», *Cybergeog : European Journal of Geography* [En ligne], Cartographie, Imagerie, SIG, document 378, mis en ligne le 08 juin 2007. URL : <http://www.cybergeog.eu/index7058.html>.
- D'ALESSANDRO-SCARPARI C., Elmes G. et Weiner D., (2008). «L'impérialisme numérique. Une réflexion sur les Peace Parks en Afrique Australe», *Géocarrefour*, vol. 83 : 35-44.
- DAVIS M., (1997[1990]), *City of Quartz. Los Angeles, capitale du futur*, Paris : La Découverte.
- DE Cunha A., Knoepfel P., Leresche J.-P. et Narath S., (2005). *Enjeux de développement urbain durable, transformations urbaines, gestion des ressources et gouvernance*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.
- DUPREZ D., (1996). «La dramaturgie de la relégation : vie quotidienne et sociabilité dans les cités», in Duprez D. et Macrakis B. (Eds), *Vivre dans les quartiers sensibles*, Les dossiers de *Profils*, n° 41 : 5-71.
- FLEURET S. (dir.), (2006). *Espaces, qualité de vie et bien-être*, Presses universitaires de Rennes (collection Presses de l'Université d'Angers).
- FYFE N., (1992). *Crime, policing and space : essays in environmental criminology*, Routledge, Londres.
- FYFE N., (1998). *Images of the Street: Planning, Identity and Control in Public Space*, Londres : Routledge.
- GAUVIN F., (2009). «L'insulte sous les fourches caudines du droit pénal», in Lagorgette, D. (Ed.) *Les insultes : de la recherche fondamentale à ses applications*, Chambéry, Presses de l'Université de Savoie : 297-308.
- GEORGE D., (2006). «The Geography of Crime and Violence: A Spatial and Ecological Perspective», Association of American Geographers, communication.
- GLASSNER B., (2000). *The Culture of Fear: Why Americans Are Afraid of the Wrong Things*, New York : Basic Books.
- GRÉMY J.-P., (1996). «La délinquance permet-elle d'expliquer le sentiment d'insécurité?» *Les cahiers de la sécurité intérieure*, n° 23 : 54-67.
- HARVEY D., (1996). *Justice, Nature and the Geography of Difference*, N-Y, London, Londres : Blackwell.
- HARVEY D., (1992). «Social justice, Postmodernism and the City», *International Journal of Urban and*

- Regional Research*, 16, 4: 588-601.
- HELSEY R.W. ; STRANGE W.C., (1999). « Gated communities and the geography of crime », *Journal of urban economics*, 46, 1: 80-105.
- HERBERT S., (1997). *Policing space: Territoriality and the Los Angeles Police Department*, University of Minnesota Press.
- HEURGON E. (coord.), (2006). *Le développement durable, c'est enfin du bonheur*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- JOLY J., (2005). « Géographie de la violence urbaine en banlieue », *Espaces, Populations, Sociétés*: 323-328.
- KOKOREFF M. et STEINAUER O., (2001). « Espace Public et Jeunes à Euralille », *Villes en parallèle*, n° 32-33-34: 207-217.
- KOKOREFF M., (2002). « Pratiques urbaines d'un quartier de gares: espaces modes d'emploi », *Espaces et sociétés*, n° 108-09: 177-195.
- LAGORGETTE D., (2009). « De la scène au tribunal: le cas des Condkoï », in Lagorgette, D. (Ed.) *Les insultes: de la recherche fondamentale à ses applications*, Chambéry, Presses de l'Université de Savoie: 309-330.
- LAGRANGE H., (1995). *La civilité à l'épreuve; crime et sentiment d'insécurité*, Paris: PUF.
- LAW J., CECCATO V., (2005). « Assessing the geography of vandalism: evidence from a Swedish city », *Urban Studies*, 42:1637-1656.
- LIPIETZ A., (1999). « Entretien avec GES », *Géographie, Économie, Société*, Vol. 1, n° 1: 217-232.
- LLANOS D.M. et MARTÍNEZ R.E., (2010). « Espacios públicos urbanos, convivencia, y seguridad ciudadana », *Ciudades (Mexico)*, n° 86: 39-44.
- MACÉ E., (2002). « Le traitement médiatique de la sécurité », in Mucchielli L. et Robert P., *Crime et sécurité. L'état des savoirs*, Paris: La Découverte: 33-41.
- MILIÁN G. et GUENET M. « Un mundo peligroso en el imaginario social » *Ciudades (Mexico)*, (2010). no 86: 45-54.
- MOÏSE C., AUGER N., FRACCHIOLLA B. et SCHULTZ-ROMAIN C. (Eds), (2008), *La violence verbale*, tome I. Espaces politiques et médiatiques. Tome II. Des perspectives historiques aux expériences éducatives, Paris: L'Harmattan.
- MOÏSE C., (2008). « Formes et valeurs de l'injure dans les processus de construction identitaire », in Tauzin, A. (Éd.), *Insultes, injures et vannes en France et au Maghreb*, Paris: Karthala: 175-196.
- MONDADA L., (2000). *Décrire la ville, la construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Paris: Anthropos.
- OYEBANJI J., (2004). « Economic development and the geography of crime: an empirical analysis », *Geojournal*, 6, 5: 453-458.
- PAIN R. and SMITH S. J. (Eds), (2008). *Fear: Critical Geopolitics and Everyday Life*, London: Ashgate.
- PATO e SILVA I., 2006a, « Identités visibles et vécues des jeunes dans une cité d'habitat social: Saige-Formanoir à Pessac », *Sud-Ouest Européen*, n° 22: 77-88.
- PATO e SILVA I., 2006b, « Da experiência geográfica à construção identitária dos lugares », *Revista de Geografia Finisterra*, n° 81, CEG, Universidade de Lisboa: 171-188.
- PORTE L., (2008). *La mixité sociale. Entre notion magique et valeur fondatrice de l'urbanité contemporaine. Enseignements des terrains de l'urbaniste: approches localisées dans l'agglomération de Montpellier*. Thèse de doctorat de géographie et d'urbanisme, Université Paul Valéry Montpellier 3, 425p.
- RAWLS J., (1971). *A Theory of Justice*, Cambridge: Harvard University Press.
- REYNAUD L., (2006). « Demande sociale de risque zéro », in Fleuret S. (dir.) *Espaces, qualité de vie et bien-être*, Presses universitaires de Rennes (collection Presses de l'Université d'Angers): 29-35.
- ROBERT P., (2002). « L'évolution des politiques de sécurité », in Mucchielli L. et Robert P., *Crime et sécurité. L'état des savoirs*, Paris: La Découverte: 41-52.
- ROBERT P. et POTTIER M.-L., (1997). « On ne se sent plus en sécurité »; délinquance et insécurité; une enquête sur deux décennies », *Revue française de science politique*, vol. 47, n° 6: 707-740.

- ROCHÉ S., (1993). *Le sentiment d'insécurité*, Paris: PUF.
- ROCHÉ S., (1996). *La société incivile. Qu'est-ce que l'insécurité?* Paris: Le Seuil.
- SAUNIER P.-Y., (2004). «Tel Mickey Mouse jouant au tennis...» Note de recherche: Charles S. Ascher et l'internationalisation de la public administration. *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. Sociologie de la mondialisation, n° 151-152: 49-56.
- SÉLIMANOVSKI C., (2008). *La frontière de la pauvreté*, Presses Universitaires de Rennes.
- SENNETT R., (1990). *La ville à vue d'œil*, Paris: Plon.
- SENNETT R., (2003). *Respect. De la dignité de l'homme dans un monde d'inégalité*, Paris: Hachette (coll. Pluriel).
- SKOGAN W., (1990). *Disorder and Decline: Crime and the Spiral of Decay in American Neighborhood*, New York: Free Press.
- SOJA E.W., (2001). «Exploring the Postmetropolis», in Minca, C. (ed.) *Postmodern Geography. Theory and Praxis*, Oxford: Blackwell: 37-56.
- SPRING K., (2004). «Behind the Rave: Structure and Agency in a Rave Scene in Bennett» in A. et Peterson, R. A. (Ed.) *Music Scenes. Local, Translocal and Virtual*, Nashville, Vanderbilt University Press: 48-63.
- SUAREZ G. et CARLOS J., (2010). «Renovación urbana: ¿una respuesta al pánico moral?. *Ciudades*», Mexico, n° 86: 10-14.
- THRIFT N., (2007). *Non-representational geography. Spaces. Politics. Affects*, London: Routledge.
- THRIFT N.J., (1999). «Steps to an ecology of place», In Massey D., Allen J. and Sarre P. (Eds) *Human geography today*, Cambridge: Polity Press: 295-322.
- VALENZUELA AGUILERA A., (2010). «Violencia y control social del territorio», *Ciudades* (Mexico), no 86: 55-59.
- WILSON J.Q. and KELLING G., (1982). «Broken window», *The Atlantic Monthly*: 29-38.
- YOUNG I.-M., (1990). *Justice and the Politics of Difference*, Princeton: Princeton University Press.
- ZAUBERMAN R., ROBERT, P. et POTTIER M.-L., (2000). «Risque de proximité ou risque lié au style de vie. Enquêtes et évaluation de la sécurité urbaine», *Les cahiers de la sécurité intérieure*, n° 42: 193-220.